

Monsieur le Président, chers collègues,

Vous venez de présenter le budget d'investissement relatif aux infrastructures routières.

Comme cela vient d'être dit, l'investissement routier reste modeste au regard des besoins du département.

Mais au-delà des sommes allouées pour 2018, ma réflexion serait plutôt de connaître les priorités en terme d'investissements nouveaux.

En 2015, avec Jean-Pierre Chavassieux, nous nous sommes retrouvés à Saumur pour déterminer les priorités pour notre territoire Saumurois.

Nous étions unanimes pour considérer que l'axe Saumur Cholet devait être prioritaire en terme d'aménagement et que la Région pouvait apporter un soutien sur cette priorité. Sur cet axe il existe deux types d'investissements : ceux qui visent à assurer une plus grande sécurité à travers notamment le contournement des bourgs, et ceux qui concernent les portions de 2\*2 voies dans un souci de fluidité.

Au regard des moyens actuels, il ne me semble pas raisonnable d'imaginer de tout faire mais alors commençons par la priorité de la sécurité.

Voici plus de 15 ans que les habitants de Concourson sur Layon, aujourd'hui de Doué en Anjou attendent le contournement de leur commune.

À chaque fois que nous réfléchissons sur un nouveau schéma routier on repousse cet aménagement, alors que toutes les acquisitions foncières sont réalisées, les plans sont finalisés. Faut-il attendre un mort dans cette commune, pour commencer à envisager cet aménagement prévu de si longue date ?

Je comprends la difficulté de fixer des priorités et c'est pour cela que je ne revendique pas prioritairement comme mes collègues Saumurois la finition de la 2 x 2 voies de l'axe Doué Saumur. Mais comment expliquer aux habitants, aux élus du Douessin , aux forces vives de notre territoire que nous ne pouvons pas mettre comme priorité la sécurité de ce bourg alors que sur ce même axe on vient d'engager sur la portion Vihiers Coron un aménagement (d'une 2 x 2 voies.)

Aujourd'hui ce sont plus de 8000 véhicules dont 1500 poids lourds qui traversent quotidiennement cette commune. Depuis 18 mois avec les services du département nous travaillons sur un réaménagement de cette traversée de Concourson, mais non pas pour que les camions puissent mieux assurer leur transit mais plutôt pour redonner à ce cœur du bourg une dimension plus accessible aux piétons et aux habitants de la commune en ayant intégré le contournement de ce bourg.

Dans le schéma on affiche ce contournement pour 2020. Pouvons-nous afficher clairement cet engagement pour l'annoncer clairement à l'ensemble du territoire car depuis tant d'années il me manque vraiment d'arguments pour

dire que les priorités sont ailleurs notamment à travers la dernière portion de 2\*2 Voies Vihiers Coron. C'est dans ce sens que je vous demande Monsieur le Président d'annoncer clairement la date de cet aménagement et de pouvoir organiser rapidement une rencontre avec les élus de Doué en Anjou et de la communes déléguée de Concourson pour clarifier ce planning et les échéances

**Bruno**